

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 17 FEVRIER 2014

Présents : MONET Claude, DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, MEYNET Maurice, ROSNOBLET Patrick, TISSOT Joëlle, BRAND Eric, GAY-PERRET Claude, LACUEILLE Jean-Luc, SANCHEZ Lydia, DUVAL Jean-François, CAPORALE Patrice, VILLIERS Gérard, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, WALL Hélène, DEVOS René, ROCH Claire, LEVET Pascale.

Excusé : GILLIER Claudette qui donne pouvoir à ROCH Claire

Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Claude MONET, Maire, a tout d'abord approuvé le Compte-rendu de la séance précédente, puis pris connaissance des Déclarations d'intention d'aliéner et des dossiers d'urbanisme déposés depuis la dernière séance du Conseil

Fixé les taux des impôts locaux pour 2014, qui ne changent pas :

- Taxe d'habitation : 10,49 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,37 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,97 %
- Contribution foncière des entreprises : 14,69 %

Voté le budget primitif de l'exercice 2014 de la commune, qui s'équilibre en recettes et dépenses, à :

- Section de fonctionnement : 2 371 881,00 €
- Section d'investissement : 1 660 780,00 €

Voté les subventions aux associations pour 2014, pour un montant total de 41 623 €.

Décidé la reprise par anticipation du résultat de fonctionnement du budget de la commune 2013 au budget primitif 2014, d'un montant de 929 576,13 €.

Voté le budget primitif de l'exercice 2014 du service de l'eau, qui s'équilibre en recettes et dépenses, à :

- Section d'exploitation : 204 904,00 €
- Section d'investissement : 173 761,00 €

Décidé la reprise par anticipation du résultat du budget annexe du service de l'eau potable de l'exercice 2012 au budget primitif 2013, d'un montant de 29 518,91 €.

Sollicité une aide financière auprès du Conseil Général de la Haute-Savoie au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les travaux de création de trottoirs sur la RD 903 et la rue de la Plaine.

Décidé le transfert au profit de la CCPR de la compétence « Actions de soutien au développement des infrastructures et des réseaux de communications et au développement numérique » et **approuvé** la modification de l'article 13-2 des statuts de la CCPR.

Chargé le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG74) de négocier un contrat d'assurance statutaire du personnel communal ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée dans le cadre d'une démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités intéressées.

Approuvé la convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG74).

Sollicité le Conseil Général de la Haute-Savoie pour acter l'échange des voies suivantes :

- Classer dans le réseau routier communal la partie de 380 mètres de long de la RD 201 située entre les PR 0+430 et PR 0+800,
- Classer dans le réseau routier départemental la partie de 250 mètres de long de la voie communale dite « Route d'Arenthon » allant du carrefour avec la RD 6 dite « Route de Cornier » à son embranchement avec la RD 201 au PR 0+800 dite « Rue des Lutins ».

Décidé de louer le tènement composé des parcelles B n° 529, 1556, 1559, 2191, 2194, 2197, 2200 et 2205, d'une superficie totale de 6882 m², au GAEC « Les Charmilles de Broys ».

Résilié la convention passée avec l'Etat pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'instruction est confiée à un autre prestataire.

Monsieur Dominique DOLDO a ensuite fait le point sur la réforme des rythmes scolaires. Les horaires ont été arrêtés en concertation avec l'Inspecteur d'Académie, les enseignants et les parents d'élève. Il reste à définir les modalités d'organisation du temps d'accueil périscolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Fait à AMANCY le 19 février 2014.

Le Maire,

Claude MONET.